



➤ 15. Vie terrestre

Le maintien de la biodiversité est une préoccupation constante des pouvoirs publics. Dans les écosystèmes artificialisés et spécifiques des villes, cette politique permet d’agir simultanément sur la santé et le bien-être des habitants, sur l’emploi, sur la résilience aux risques naturels et sur le climat. Quels sont les différents aspects de cette protection de la biodiversité en milieu urbain ?

DOCUMENTS

Promouvoir la biodiversité à l’échelle du territoire urbain

La connexion des milieux favorables à la biodiversité est fondamentale pour les espèces. En effet, le brassage génétique, c’est-à-dire le mélange des pools de gènes lors de la reproduction, entretient la diversité des populations. [...]

L’isolement de la faune et de la flore dans des parcelles restreintes conduit à une uniformisation des gènes disponibles, et diminue de ce fait la résilience des populations face aux perturbations.

Les concepts de Trames Vertes et Bleues (TVB) intègrent cette nécessité de connectivité, avec la distinction entre réservoirs de biodiversité (formés par les habitats) et corridors écologiques (permettant la connectivité). [...]

La loi Grenelle du 12 juillet 2010 les définit par leur nature d’infrastructure verte, la Commission européenne adopte une vision plus fonctionnelle et les caractérise comme « un réseau constitué de zones naturelles et semi-naturelles et d’autres éléments environnementaux faisant l’objet d’une planification stratégique » [...]. Il est possible d’étendre la définition des trames à d’autres continuités écologiques en reprenant cette vision fonctionnelle :

■ Du territoire à la ville : connecter les écosystèmes

Schéma explicatif des corridors et des réservoirs de biodiversité formant les continuités écologiques
© UMS PatriNat

1) Réservoirs de biodiversité
(= tâches, noyaux, coeurs de nature...)
Espèces où la biodiversité est la plus riche et la mieux représentée, où les espèces peuvent vivre et/ou à partir desquels elles dispersent.

2) Corridors écologiques
Voies de déplacements entre réservoirs (déplacements quotidiens, dispersion, migration)

Continuités écologiques
= 1) Réservoirs de biodiversité + 2) Corridors écologiques

Matrice écologique
Espace plus ou moins hostile à la vie et aux déplacements de la biodiversité

Trames vertes
Assurer les continuités écologiques par des corridors pour permettre à la faune et à la flore de se nourrir, se loger et se reproduire (brassage génétique).

Trames bleues
Maintien des réseaux écologiques et écopaysagers, constitués par les cours d’eau et les zones humides adjacentes dépendantes.

Trames brunes
Support des sols dans ses rôles de pourvoyeurs de biomasse, de filtrage et régulation des eaux.

Trames grises
Bonne qualité de l’air pour limiter les impacts négatifs sur la nature et l’humain (pollutions atmosphériques, cancers, allergies respiratoires).

Trames noires
Adaptation de l’éclairage pour en limiter l’impact sur la nature, sans entraves à la sécurité et au confort des activités urbaines.

La connectivité s'applique selon trois grandes échelles, chacune devant être en continuité avec les autres :

- l'agglomération urbaine, connectée avec les milieux ruraux et périurbains alentours ;
- le quartier, connecté aux trames des autres quartiers et/ou des zones périurbaines et rurales ;
- le projet, relié aux corridors écologiques présents localement ou qui en assure le rôle.

Guide technique Biodiversité en ville, *Agence française de développement*, octobre 2022 et pour le visuel © UMS PatriNat.

À retrouver ici : <https://www.afd.fr/fr/ressources/biodiversite-en-ville-guide-technique>

La forêt de Maubuisson, nouveau poumon vert de l'agglomération parisienne

En requalifiant un espace naturel de 1340 hectares, en préservant et favorisant la biodiversité, en participant à la lutte contre le changement climatique, le projet de la Forêt de Maubuisson est emblématique du vingt-et-unième siècle, marqué par la prise de conscience internationale des enjeux environnementaux. La fragilisation de l'activité agricole, les occupations illégales, les dépôts sauvages et la pression foncière en Île-de-France menaçaient la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt comme espace naturel. Par la plantation d'un million d'arbres et la restauration des boisements existants, la Forêt de Maubuisson, constitue une garantie pour la pérennité et la requalification de la Plaine, en position stratégique au cœur du Val-d'Oise. La forêt permettra la restauration de plusieurs corridors écologiques entre d'importants réservoirs de biodiversité identifiés par le Schéma Directeur d'Île-de-France (SDRIF) et par le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) d'Île-de-France.



Pour en savoir plus : <https://smapp-foret.fr/wp-content/uploads/2022/12/HD-SMAPP-Brochure-INT-230x230-LOGOS.pdf>

Brochure publiée par le Syndicat mixte d'aménagement de la plaine de Pierrelaye-Bessancourt, *smapp-foret.fr*, décembre 2022.

À retrouver ici : <https://smapp-foret.fr/wp-content/uploads/2022/12/HD-SMAPP-Brochure-INT-230x230-LOGOS.pdf>